

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Assistant(e) familial(e)

Un métier qui a du sens



**Le Département recrute, forme et accompagne
les familles d'accueil**

Assistant(e) familial(e)

UN MÉTIER AU SERVICE DES ENFANTS

Les assistants familiaux **accueillent à leur domicile des enfants et des jeunes de 0 à 21 ans**, temporairement séparés de leurs parents et confiés au service de l'aide sociale à l'enfance.

Seuls ou avec les personnes qui vivent à leur foyer, ils forment une famille d'accueil et contribuent **au bien-être physique, affectif et psychologique des enfants qui leur sont confiés**.

Choisir ce métier représente un véritable engagement qui implique toute la famille. Souvent en quête de repères, les enfants exigent **une disponibilité et une attention soutenue**.

La responsabilité des assistants familiaux est donc importante : ils doivent favoriser l'épanouissement des enfants en leur offrant **un environnement protecteur et sécurisant**.

Il n'y a pas de profil type pour devenir assistant(e) familial(e), **des qualités humaines et des capacités d'accueil adaptées** (au moins une chambre de libre) sont cependant requises.



Les étapes pour le devenir

1 OBTENIR L'AGRÉMENT

Pour exercer le métier d'assistant(e) familial(e), il faut obtenir un agrément sollicité auprès du service Agréments et modes d'accueil du Département.



2 CANDIDATER

L'obtention de l'agrément n'est que la première étape. Il convient de candidater auprès du Département qui évalue les motivations et le projet d'accueil.



3 SE FORMER

Le contrat de travail débute avec une première formation de 60 heures organisée par l'employeur. C'est le stage préparatoire à l'accueil. Dans les trois ans qui suivent, une formation diplômante doit être suivie. Elle permet éventuellement de préparer le diplôme d'État d'assistant(e) familial(e).



Réunions d'informations collectives (sur inscription par téléphone)

- **Vendredi 21 mars 2025 à 14h**
 - **Jeudi 15 mai 2025 à 9h**
 - **Mardi 1^{er} juillet 2025 à 14h**
 - **Lundi 15 septembre 2025 à 9h**
 - **Jeudi 20 novembre 2025 à 14h**
- 15 boulevard Jean Moulin, 16000 ANGOULÊME**

CONTACTS

PÔLE SOLIDARITÉS

Service Agréments et modes d'accueil

05 16 09 76 92

Service des Assistants familiaux

05 16 09 68 41

www.lacharente.fr



<https://bit.ly/CD16-assist-familial>